

La Ville croit aux Savoirs pour réussir

Les grandes dates

2003 - expérimentation à Marseille du dispositif Savoirs pour réussir à l'initiative de la Fondation de la Caisse d'Épargne et de la Ville

2005 - extension du réseau, qui compte aujourd'hui 23 antennes



Bruno Gilles a reçu en avril Monique Daubet et des jeunes de Savoirs pour réussir, au Sénat. «Si on nous expliquait tout ça à l'école, on serait différents», a confié l'un d'eux.

Les chiffres clés

50.000, le nombre de jeunes âgés de 17 à 18 ans repérés en situation d'illettrisme chaque année en France

3, les formes de tutorat d'accompagnement (individuel, atelier, ressource)

65 000 euros, la subvention annuelle de la Ville à Savoirs pour réussir

3, le nombre des sites opérationnels de Savoirs pour réussir à Marseille

18, le nombre de mois en moyenne du suivi d'un jeune adulte par l'équipe marseillaise de Savoirs pour réussir

- Qu'est-ce que Savoirs pour réussir ?

Cette association instaure le suivi et l'accompagnement individualisé de jeunes adultes repérés en situation d'illettrisme, par des tuteurs bénévoles rigoureusement formés. Il s'agit de leur permettre de reprendre un contact avec l'écriture, la lecture et le calcul, et de leur redonner confiance pour qu'ils puissent intégrer sereinement une formation et construire leur parcours personnel et professionnel.

Savoirs pour réussir, qui fait l'objet d'un protocole d'accord national, ne remplace pas les dispositifs existants, mais mobilise autour de ces jeunes en situation d'échec, les compétences de chacun des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

- En quoi la Ville est concernée ?

Ce dispositif a été expérimenté dans notre ville, à l'initiative de la Fondation de la Caisse d'Épargne et de la Ville, sous l'impulsion de Monique Daubet. Adjointe au maire du 3^e secteur, notre collègue est par ailleurs responsable de la Fondation de la Caisse d'Épargne. Elle conjugue ainsi engagement politique et travail professionnel. Elle dirige Savoirs pour réussir à Marseille depuis sa création, et notre amie Catherine Giner siège au conseil d'administration, où elle a succédé à Laure-Agnès Caradec.

La Ville aide l'association à hauteur de 94 000 euros par an, dont 65 000 euros de subvention.

Elle met par ailleurs à disposition des locaux meublés et équipés dans l'immeuble Communica, près du centre Bourse. La mairie des 4/5 fournit un deuxième site (Bd Jeanne d'Arc) et l'association dispose d'un troisième local à la Maison de l'apprenti, dans les quartiers Nord, près de l'École de la 2^e chance.

- Quid de l'illettrisme à Marseille ?

Dans notre ville, 13,6% des jeunes de la tranche d'âge 16-25 ans sont en situation d'illettrisme, contre seulement 11,6% au plan national. Ce décalage résulte notamment d'une population désorientée pour avoir connu une scolarité dans les pays du Maghreb puis en France, estime Monique Daubet. Depuis qu'elle a mis en place Savoirs pour réussir, l'association a accueilli 650 jeunes marseillais. « On les garde le temps qu'il faut », précise-t-elle, soulignant que l'association suit un jeune en moyenne durant 18 mois.

« Il s'agit de prendre la personne dans sa globalité, afin notamment de comprendre pourquoi, à un moment de sa vie, elle a décroché », explique Monique Daubet.

Elle se félicite par ailleurs des relations entretenues avec la Mission locale de l'emploi, dont s'occupe Jacques Rocca Serra: « On travaille bien avec eux. C'est une grosse structure, qui reçoit 18.000 jeunes par an, alors que nous, on fait de la dentelle. On se complète ».



L'essentiel

- **Le dispositif Savoirs pour réussir** permet de donner une chance complémentaire à laquelle doivent s'attacher les forces de la société civile et celle des collectivités locales
- **Cette alliance constitue une force** capable de donner plus de dynamique et d'efficacité à la lutte contre l'illettrisme
- **Le défi qu'entend relever Savoirs pour réussir** est de donner envie aux jeunes en situation d'échec scolaire d'apprendre pour construire et se construire